

## Techniques d'hygiène dentaire - Sessions 1 et 3

### ***Aux étudiantes et étudiants ayant au moins un cours de 1<sup>ère</sup> ou 3<sup>e</sup> session du programme Techniques d'hygiène dentaire à la session d'automne 2022***

Des travaux majeurs de modernisation seront réalisés au Département des techniques d'hygiène dentaire d'avril à septembre 2022.

Un réaménagement du calendrier devra être effectué pour libérer les laboratoires d'hygiène dentaire et certains locaux environnants en août et septembre afin de permettre la finalisation des travaux.

Les stratégies adoptées impliquent que la portion laboratoire de vos cours de formation spécifique (cours dont le numéro débute par 111) :

- débutera uniquement à compter du 19 septembre, soit 4 semaines plus tard que la portion théorique qui elle débutera le 19 août,
- se déroulera en formule intensive, par l'augmentation du nombre d'heures par semaine.

Tous vos autres cours, soit tous ceux dont le numéro ne débute pas par 111, ne sont pas touchés par ces modifications et se dérouleront selon le calendrier scolaire régulier, à compter du 19 août.

Nous vous demandons de lire attentivement les informations ci-dessous pour les détails.

#### **Calendrier scolaire modifié**

- Tous vos cours débuteront le 19 août.
- Vos cours de la formation générale, complémentaire et de la formation spécifique des disciplines contributives, soit tous vos cours dont le numéro ne débute pas par 111, se dérouleront selon le format et l'horaire habituel.
- Pour les cours dont le numéro débute par 111 et comportant une portion laboratoire et une portion théorique, la portion théorique débutera dans la semaine du 19 août, mais la portion laboratoire ne débutera que dans la semaine du 19 septembre. Cependant, dans certains cas, les plages de laboratoires pourraient être utilisées pour des cours théoriques. Les professeurs apporteront toutes les précisions au plan de cours qui sera remis dès le premier cours et via un message dans MIO.
- Certains de vos cours pourraient avoir lieu pendant le bloc libéré du jeudi de 12h à 14h (1h sur les 2).
- La semaine de relâche se déroulera comme prévu au calendrier scolaire, soit du 10 au 14 octobre, à moins d'une situation imprévue dans le déroulement des travaux empêchant l'utilisation des locaux à la date prévue. Le cas échéant, vous serez avisés dans les plus brefs délais possibles des mesures mises en place.
- Vous devrez récupérer votre horaire sur le Portail Omnivox entre le 13 et le 15 août.

### **Date limite d'annulation de cours sans échec**

La date limite d'annulation des cours réguliers est fixée au 19 septembre pour la session d'automne 2022. Toutefois, étant donné que certains de vos cours seront offerts en formule intensive, la date d'annulation de ces cours pourrait être différente d'un cours à l'autre.

Merci de porter attention à cette information dans le plan de cours qui vous sera remis pour chacun de vos cours.

***L'équipe de la Zone conseil***

[zoneconseil@cegepgarneau.ca](mailto:zoneconseil@cegepgarneau.ca)